

Découverte d'une station magdalénienne près de Frangy (Haute-Savoie)

Autor(en): **Jayet, Ad. / Amoudruz, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **13 (1931)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-742112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ad. Jayet et G. Amoudruz. — *Découverte d'une station magdalénienne près de Frangy (Haute-Savoie).*

En mai 1931, l'un de nous, M. Ad. Jayet découvrait, dans un abri sous roche, à 3 km de Frangy et dans une couche terreuse des silex et des fragments de poteries. A partir de juillet des fouilles systématiques furent entreprises en collaboration avec M. G. Amoudruz. Le 28 juillet un niveau plus profond fut mis à découvert. Celui-ci consistait en un lit de terre charbonneuse contenant d'abondants silex taillés, des os travaillés, des dents de mammifères, des ossements brisés. C'est ce niveau que nous attribuons d'après sa faune et son industrie au Magdalénien.

L'abri est situé au pied de la paroi urgonienne du Mont-de-Musiège, à 400 m environ en amont du Pont des Douattes et à une trentaine de m au dessus du cours actuel des Usses. Il est orienté au Sud-Ouest. La coupe générale de l'abri est la suivante, de haut en bas :

1. Plafond urgonien.

2. Calcaire tuffeux récent formant un gros pilier dans la partie centrale de l'abri. Ce dépôt, très dur, contient *Helix pomatia*.

3. Terre moderne sablonneuse jaunâtre, épaisseur : 0,2 à 0,3 m. Par places débris de poteries romaines. Ce niveau vient s'appuyer contre le pilier central et contre l'urgonien.

4. Terre brune à débris de poteries et silex, 0,4 m. Ossements brisés. M. L. Reverdin a reconnu une faune d'animaux sauvages dans laquelle la présence du Bouquetin est à signaler. Blaireau, Renard, Sanglier, Taupe, Lièvre, Bouquetin.

5. Niveau charbonneux de 10 cm d'épaisseur, en lentille à la base du niveau 4, lui-même situé au-dessous du calcaire du niveau 2.

6a. Eboulis formé d'un fin cailloutis calcaire plus ou moins cimenté, épais de 0,3 à 0,4 m. Silex et fragments de poteries. Ossements, une phalange de renne. M. J. Favre a récolté, en place, dans ce niveau une assez grande quantité de mollusques et nous a signalé la fréquence de *Goniodiscus ruderatus* disparu de la région actuellement.

6b. Limon crayeux blanc avec galets calcaires, 0,2 à 0,3 m. Ce niveau est très constant.

7. Couche charbonneuse de 0,2 m; cesse vers le fond de l'abri. Nous y avons récolté environ 500 silex travaillés se répartissant dans les diverses catégories d'instruments magdaléniens: grattoirs, burins, perçoirs, lames et lamelles, une trentaine de nucléi, deux pointes de sagaies en os, divers objets de parure, plusieurs kilos d'éclats de silex, etc. Nombreux ossements brisés et dents de mammifères (Cheval, Renne). La faune comprend en outre d'autres Herbivores, des Rongeurs, des Carnivores à déterminer. M. J. Favre a examiné la faune des mollusques. Elle est plus pauvre que celle du niveau 6a, mais elle contient des espèces disparues de la région à l'époque actuelle, *Goniodiscus ruderatus*, par exemple.

8. Argile jaune un peu sableuse, par places riche en galets calcaires. Nous l'avons entamée de 0,8 m en dessous du Magdalénien sans atteindre le sol rocheux.

Une remarque s'impose: alors que les niveaux 6b, 7, 8 sont parfaitement constants dans toute la partie de l'abri que nous avons explorée, par contre les niveaux supérieurs 4, 5, 6a ne présentent pas de régularité. Les traces d'occupation: poteries, silex, ossements sont disséminés en poches irrégulières soit dans la couche de galets calcaires 6a, soit dans la couche terreuse 4. On peut en conclure, nous semble-t-il, que la seconde occupation de l'abri a été plus brève, peut-être y a-t-il eu, à cette époque, plusieurs occupations à des intervalles rapprochés. Un examen minutieux des conditions de gisement pourra seul nous donner les précisions que nous désirons.

L'âge des couches 4, 5, 6a n'est donc pas fixé d'une manière absolument certaine, toutefois la présence dans la faune d'éléments qui semblent anciens: Renne, Bouquetin, *Goniodiscus ruderatus* et le manque d'objets de pierre polie nous permettent de l'attribuer provisoirement à la base du Néolithique, peut-être à la période de transition du Paléolithique au Néolithique.

Conclusions:

La station préhistorique des Douattes montre au moins deux niveaux importants caractérisés par leur faune et leur industrie:

1. Le niveau inférieur, d'âge magdalénien.

2. Le niveau supérieur, d'âge néolithique, peut-être mésolithique.

La présence d'une station magdalénienne bien caractérisée dans la vallée des Usses est importante. Elle est intermédiaire entre les stations de Veyrier, au pied du Salève, et celle des Hotteaux, dans l'Ain; elle semble jalonner le déplacement des tribus magdaléniennes qui se serait ainsi fait de la vallée du Rhône par la vallée des Usses, le pied du Salève vers le Plateau suisse.

Nous tenons en présentant cette note, à remercier sincèrement MM. J. Favre et L. Reverdin, assistants au Musée de Genève, de leur précieuse collaboration.

Séance du 5 novembre 1931.

M. le Président annonce le décès de M. John Briquet, ancien Président.

P. ROSSIER. — *Sur la sensibilité spectrale des plaques photographiques.*

1. — On sait quelle est l'importance du rôle joué, en astrophysique et même en astronomie de position, par la courbe de sensibilité spectrale des récepteurs d'énergie rayonnante. On s'est souvent contenté d'égaliser à zéro cette sensibilité, sauf pour un domaine étroit de longueurs d'onde, où la sensibilité est supposée constante¹.

L'extension au cas de la plaque photographique de la courbe de sensibilité de l'œil définie par la fonction

$$\sigma(\lambda) = \left(\frac{\lambda_1}{\lambda} e^{1 - \frac{\lambda_1}{\lambda}} \right)^n$$

nous a déjà conduit à plus d'une conclusion intéressante².

¹ P. ROSSIER, *Le problème de l'index de couleur en astronomie physique*, chapitre III, Archives Sc. phys. et nat. (5), 12; le même dans Publications de l'Observatoire de Genève, fasc. 11.

P. TEN BRUGGENCATE, *Spectralphotometrische Untersuchungen von δ Cephei Sternen*. Annalen v. d. Bosscha Sterrenwacht Lembang, V, 1.

² P. ROSSIER, *De la longueur d'onde effective apparente*. Archives, Sc. phys. et nat. (5), 13, p. 192.